



PPCR

Parcours Professionnel Carrière Rémunération

Déroulement National

(Les agents seront répartis en trois groupes)

C1 $\xrightarrow{\hspace{10em}}$ C2 $\xrightarrow{\hspace{10em}}$ C3
8 ans dans le grade et 1 an dans le 5^{ème} échelon 5 ans dans le grade et 1an dans le 4^{ème} échelon

Proposition locale

(la ville de Rennes ralentit l'avancement des agents en inventant des parcours (P1,P2,P3) qui n'existent pas au niveau national).

Suites aux différents échanges, les nouvelles propositions suivantes sont formulées:

P1: Passage en C3 3ans avant l'âge légal de départ en retraite,

P2: Passage en C3 après 2 ans dans le 9^{ème} échelon ou (critère alternatif) après 13 ans de services effectifs dans le C2,

P3: Passage en C3 après 10 ans dans le C2

Clause de sauvegarde : La Proposition initiale était de 2 ans, il est proposé de la rendre pérenne,

Voilà ce que la ville vous propose choisissez,,, Prenez votre avenir en main !!!

Pour rappel le préavis de Grève est toujours en illimité,

Rassemblement Jeudi 9 Mars 2017

À partir de 11H00

Place de la Communauté (Hôtel Rennes Métropole)